Envoi gratuit à tous les secrétaires de sections à tous les secrétaires et militants fédéraux et aux membres des organismes centraux.

BULLETIN INTÉRIEUR
DU PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)

Le B. I. rend compte de l'activité du Parti, fournit des arguments et des documents aux militants. Il ne doit pas être communiqué à des étrangers au Parti.

N° 23 — Février 1947

Rédaction : 12, Cité Malesherbes, Paris

Adresser les abonnements pour le « Bulletin Intérieur » à Robert FOUQUART, 12, Cité Malesherbes, Paris (9e)
Compte chèque postal Paris 5570-47

SOMMAIRE

I. — Réunions du Comité directeur 1
II. — Compte rendu d'activité du groupe socialiste 2
Conflit du ministère des Anciens combattants 3
Propositions déposées par le groupe parlementaire socialiste 4
Etats des présences 6
III. — Compte rendu d'activité du groupe socialiste au Conseil de la République..... 8
IV. — Commission nationale des conflits 9
V. — Ecole nationale d'Education socialiste..... 11
VI. — Ecole nationale d'Orateurs 12
Abonnements au B.I. 14

LA VIE DU PARTI

Réunions du Comité Directeur

Réunion du 15 janvier 1947

Le C.D. a désigné :

1° *Les délégués permanents à la propagande :* M.-A. Garrou, Chantereau, Robert Jean, Hornung, Malacrida, Mérigonde, Psaume, Weber, Marianne Rauze, Desamais, Montferrand, Colin, Alice Carbane, Robert Gustave.

2° *Les délégués aux G.S.E. :* Suzanne Charpy, Dumon, Géraud, Mourol, Espinasse.

Il s'est ensuite préoccupé de la situation politique.

Femmes socialistes. — La création d'un bulletin a été envisagée.

Le principe de l'organisation en France d'une journée internationale des femmes socialistes a été adopté.

Création de sous-sections. — La création d'une deuxième section dans chacune des communes de Caluire et de Bron (Rhône) a été approuvée.

Réunion du 22 janvier 1947

Le Comité Directeur s'est ému des calomnies du journal *L'Epoque* contre notre camarade Boutbien.

Le communiqué ci-après a été publié dans le *Populaire.*

« Le Comité Directeur, réuni hier soir, sans prendre position sur le contenu politique des articles de Léon Boutbien parus dans *Franc-Tireur* et qui, bien entendu, n'engagent que ce dernier, a tenu à flétrir unanimement l'abominable agression du journal *L'Epoque* contre un résistant authentique dont le patriotisme et la bonne foi ne sauraient être mis en doute. »

Il s'est ensuite intéressé à la situation politique et la Fédération de la Corse.

Réunion du 27 janvier 1947

Cette réunion a été consacrée à la situation en Indochine.

Réunion du 29 janvier 1947

Semaine d'études. — L'organisation d'une semaine d'études a été décidée. (Des instructions détaillées seront prochainement adressées aux secrétaires fédéraux et une note paraîtra dans le prochain bulletin).

Salaires et traitements. — Cette question a fait l'ob-

jet d'un débat approfondi après un exposé de notre camarade Philip.

Réunion du 5 février 1947

Le Comité Directeur a décidé de convoquer un Conseil National en mars.

Il a ensuite entendu un compte rendu de Rous sur le Congrès des socialistes italiens (voir pour renseignements le n° 16 d' « Arguments et Ripostes ») et s'est de nouveau préoccupé de la situation en Indochine.

Réunion du 12 février 1947

La situation en Espagne a été évoquée.

La création d'une Ecole nationale d'éducation socialiste proposée par le secrétariat a été approuvée (voir dans ce bulletin note spéciale).

Conseil National. — Le Conseil National se tiendra les 19 et 20 mars à Paris, au Palais de la Mutualité.

L'ordre du jour comportera :

1° Le mode de scrutin pour les élections municipales.
2° La France d'Outre-Mer.
3° Les Jeunesses Socialistes.

a) Statut des J.S. et leurs rapports avec le parti.

b) La condition matérielle des jeunes ouvriers et jeunes paysans (orientation et formation professionnelles, apprentissage, sécurité et protection des jeunes gens dans la production, encouragements, durée du travail, hygiène et dotation aux jeunes ménages.

c) L'éducatition populaire, les sports et loisirs.

d) La formation prémilitaire et la réforme démocratique de l'armée.

La première journée sera consacrée aux élections municipales et à la France d'Outre-Mer.

La deuxième journée sera réservée aux Jeunesses Socialistes.

Réunion du 19 février 1947

Le Comité Directeur a décidé que le parti ferait un effort particulièrement important pour aider les camarades de la Drôme lors des élections législatives qui doivent avoir lieu prochainement à la suite de l'invalidation des élections de novembre 1946.

Il s'est ensuite entretenu de la politique socialiste à l'égard de l'Allemagne.

Réunion du 20 février 1947

Le camarade Grumbach fait un compte rendu du Congrès des socialistes hongrois.

Il a ensuite examiné les répercussions que pouvaient avoir sur la situation intérieure et extérieure de la France les manifestations organisées à Paris par le P.R.L.

Daniel Mayer a fait ensuite un exposé sur les enseignements recueillis au cours de sa mission aux Etats-Unis comme délégué du parti socialiste au Congrès du Jewish Labor Committee.

II

Compte rendu d'activité du Groupe Socialiste

Le Parti communiste, dès l'installation de la nouvelle Assemblée, présenta la candidature de Maurice Thorez à la présidence du Gouvernement. Cette candidature, le 4 décembre, recueillit 259 voix, parmi lesquelles les voix du groupe socialiste, et 318 bulletins blancs, alors que la majorité constitutionnelle était de 310 voix.

Après cet échec, le M.R.P. présenta à son tour un candidat, M. Georges Bidault, qui n'obtint que 240 voix.

Le groupe s'était abstenu de prendre part à ce vote.

Vincent Auriol, président de l'Assemblée, prit alors l'initiative de provoquer des conversations entre les divers présidents des groupes de l'Assemblée en vue de résoudre la crise. Ces conversations se sont prolongées jusqu'au 12 décembre sans qu'il ait été possible d'aboutir à un résultat pratique.

Devant cette situation qui se prolongeait de façon inquiétante, le groupe parlementaire socialiste présenta une candidature, celle de Léon Blum.

Par 515 voix, l'Assemblée confia à Léon Blum le soin de former le gouvernement.

Malgré tous ses efforts, Léon Blum ne put constituer le gouvernement « de concentration démocratique » qu'il envisageait tout d'abord.

Après quatre jours d'efforts, il orienta donc ses travaux vers la formation d'un gouvernement « homogène ».

Le 17 décembre 1946, le nouveau cabinet se présenta devant l'Assemblée et son chef donna lecture de sa déclaration ministérielle.

Léon Blum exerçait en plus de ses fonctions de président du Gouvernement, celles de ministre des Affaires étrangères ; les autres portefeuilles étaient répartis comme suit :

Justice	Paul RAMADIER.
Intérieur	Edouard DEPREUX.
Défense nationale	André LE TROQUER.
Economie nationale et Finances	André PHILIP.
Agriculture	Tangny-PRIGENT.
Production industrielle	Robert LACOSTE.
Eductaion nationale	Marcel NAEGELEN.
Travaux publics, transports et Reconstruction	Jules MOCH.
France d'Outre-mer	Marius MOUTET.
Travail et Sécurité sociale	Daniel MAYER.
P. T. T.	Eugène THOMAS.
Santé et Population	Pierre SEGELLE.
Anciens combattants	Max LEJEUNE.

Ce ministère comprenait également :

Trois ministères d'Etat	Félix GOUIN. Guy MOLLET. Augustin LAURENT.
Un secrétariat d'Etat chargé de l'Information	Albert GAZIER.
Onze sous-secrétariat d'Etat:	
Présidence du gouvernement.	LAMINE-GUEYE.

Affaires étrangères ..... P.-O. LAPIE.
Intérieur ..... Jean BIONDI.
Affaires musulmanes ..... Georges GORSE.
Armement ..... Paul BECHARD.
Armée ..... Pierre METAYER.
Finances ..... Raymond GUYON.
France d'outre-mer ..... Gaston DEFFERRE.
Jeunesse et Sports ..... Andrée VIENOT.
Commerce et Distribution .. Jean MINJOZ.
Travaux publics et Transports ..... Jean MEUNIER.

∴

Pendant la durée du gouvernement Léon Blum l'activité du groupe parlementaire se confond avec celle du gouvernement. Vingt-quatre de ses membres ont été appelés au poste de ministre ou de sous-secrétaire d'Etat.

Le premier souci du gouvernement fut de réduire les dépenses de l'Etat, d'augmenter ses recettes afin d'assurer l'équilibre du budget. Les subventions économiques furent considérablement réduites. On en a critiqué les conséquences et notamment l'augmentation de certains prix. Cette mesure était inévitable. Si l'on prend l'exemple du Métro, ses dépenses (personnel, acier, courant électrique) étaient de 5 à 9 fois celles de 1939 pendant que le prix du billet était resté au coefficient 1,54. Un plan de compression des services administratifs a été mis sur pied de manière à dégager 50.000 postes.

Les recettes budgétaires ont été augmentées par une meilleure répression de la fraude fiscale (publicité, commissions d'examen des dossiers fiscaux), par le doublement des impôts sur les opérations de bourse, par la réduction du nombre des forfaits.

Le gouvernement a donné l'exemple des économies en réduisant le nombre des fonctionnaires adjoints aux cabinets ministériels et en remettant plus de deux cents voitures ministérielles à l'administration des domaines.

Après avoir accompli cet effort d'équilibre, le gouvernement a lancé une vigoureuse offensive de baisse des prix. Au micro, Léon Blum a déclaré, le 31 décembre : « *Pour la première fois* depuis dix ans un acte d'autorité gouvernementale entreprend de briser le cycle de la hausse et de porter l'effort sur la baisse systématique des prix. »

L'opinion a salué avec enthousiasme la décision de réduire de 5 p. 100 les prix en janvier et de les réduire à nouveau de 5 p. 100 en mars.

La population a été associée à cette forte campagne par la création de magasins-témoins et la constitution de commissions d'assainissement des marchés.

Pendant ce temps un grand progrès social était accompli par le retour à la liberté des conventions collectives.

Dans tous les domaines, les membres du gouvernement ont fourni en cinq semaines un immense travail. Ils ont déposé de nombreux projets de lois qui fourniront pendant des mois une matière utile à l'activité des Assemblées : création de tribunaux d'appel pour les prud'hommes ; nationalisation des messageries de presse ; office de la radio ; contrôle permanent des industries de base ; réorganisation de la viande ; statut de la coopération, etc., etc.

L'action internationale de Léon Blum a donné d'inappréciables résultats. Il a été obtenu de nos amis Anglais qu'en avril nous recevrions de la Ruhr des quantités de charbon égales à celles de novembre 1946 et que, à partir de cette date, les livraisons seraient accrues au fur et à mesure de l'augmentation de la production allemande. Enfin, Léon Blum est revenu avec l'assurance qu'un traité franco-britannique serait rapidement signé.

Le gouvernement socialiste homogène a rendu au pays la confiance en l'efficacité d'une action gouvernementale s'exerçant dans le respect absolu des institutions démocratiques.

Le 16 janvier 1947, à Versailles, Vincent Auriol fut élu à la présidence de la République.

Après la démission obligatoire du gouvernement, Vincent Auriol appela notre camarade Ramadier qui obtint ensuite l'investiture obligatoire de l'Assemblée un vote par 577 voix.

Le groupe, d'autre part, a examiné plus particulièrement, au cours de ses réunions, les problèmes suivants :

Le 5 février. — Le ravitaillement.

Le 11 février. — La Sécurité sociale dans les professions agricoles.

Le 14 février. — L'acompte provisionnel. (L'Assemblée vota à l'unanimité un texte qui, reprenant l'essentiel de la proposition de résolution déposée par Charles Lussy au nom du groupe, constituait un acte de renoncement à toute augmentation tant que le problème général des salaires et traitements n'aurait pas été réglé).

Le 20 février. — La loi sur l'embauchage et le licenciement.

Le 26 février. — La Sécurité sociale chez les fonctionnaires.

Le 26 février. — Le problème des loyers.

Le 28 février. — Le double secteur économique et la situation des anciens combattants.

De plus, trois réunions ont été consacrées au problème de l'Indochine.

Conflit du Ministère des Anciens Combattants

Durant son passage au ministère des Anciens combattants et victimes de guerre, Max Lejeune ayant eu la preuve que des Alsaciens-Lorrains sont encore détenus dans les camps de Russie, que même des Français, anciens prisonniers de guerre, rentrent actuellement encore, il adressa, d'accord avec Léon Blum, ministre des Affaires étrangères, une note à M. Bogomolov, pour obtenir à la mission de rapatriement de Moscou le droit de visiter les camps de Russie. Le problème ainsi soulevé doit être traité par la délégation française à la Conférence de Moscou.

Max Lejeune réunit les représentants de l'Union française des Associations de Combattants et ceux de la Fédération nationale des Prisonniers de guerre et définit une base d'accord qui doit permettre l'attribution rapide de la *carte du combattant* aux combattants de 1939-1945.

Il rétablit la *commission consultative* des pensions supprimée par Vichy.

Dans son ministère, il réduisit de 14 à 5, le nombre des automobiles du cabinet du ministre, donna l'ordre de faire effectivement passer aux Domaines 11 voitures sur un effectif de 232 relevant du ministère. Il transféra 330 camions à l'armée et 88 aux Domaines, camions inutilisés pendant huit mois au cours de 1946.

Amené à appliquer la loi du 23 décembre 1946, votée à l'unanimité par l'Assemblée, supprimant 50 000 emplois des administrations publiques, il est à subir une grève politique et, suivant le jugement de Paul Ramadier « sa ferme souplesse tint tête à des pressions inadmissibles. La loi fut appliquée malgré la volonté d'une direction syndicale communiste de ne pas collaborer à son application. 890 postes furent

supprimés à Paris comportant 316 licenciements : ceux des chauffeurs inemployés et du personnel temporaire des échelons supérieurs.

L'Assemblée nationale désigna notre camarade Max Lejeune au poste de vice-président, le groupe parlementaire socialiste l'ayant à l'unanimité désigné comme son candidat (cette élection eut lieu le mercredi 29 janvier).

Propositions déposées par le Groupe Parlementaire Socialiste

PREMIERE LEGISLATURE

N° 113. — Proposition de loi déposée par J. Wagner et les membres du groupe socialiste, le 13 décembre 1946, tendant à suspendre l'application de l'article 11 de l'ordonnance n° 45.2604 du 2-11-45, relative aux circonscriptions administratives jusqu'aux prochaines élections municipales.

N° 114. — Proposition de loi déposée par J. Meunier et les membres du groupe socialiste, le 13-12-46, tendant à l'abrogation de l'acte dit loi du 22-12-40, portant modification de dispositions financières intéressant les départements et les communes.

N° 115. — Proposition de loi déposée par Rachel Lempereur et les membres du groupe socialiste, le 13-12-46, tendant à accorder aux veufs et orphelins de femmes fonctionnaires des droits identiques à ceux reconnus aux mêmes ayants cause de fonctionnaires masculins.

N° 116. — Proposition de loi déposée par Jean Minjoz et les membres du groupe socialiste, le 13-12-46, tendant à compléter la loi n° 46.729 du 16-4-46 portant amnistie.

N° 117. — Proposition de loi déposée par Raymond Badiou et les membres du groupe socialiste, le 13-12-46, relative à la révision et la résiliation de certains contrats passés par les collectivités locales.

N° 57. — Proposition de loi déposée par Jean Minjoz et les membres du groupe socialiste, le 12-12-46, tendant à compléter et à modifier l'ordonnance du 28-6-45 relative aux locaux d'habitation et à usage professionnel.

N° 118. — Proposition de loi déposée par Jean Minjoz et Adrien Mabrut et les membres du groupe socialiste, le 13-12-46, tendant à modifier et à compléter la loi du 18 avril 1946, relative à la propriété commerciale.

N° 119. — Proposition de loi déposée par Rachel Lempereur et les membres du groupe socialiste, le 13-12-46, tendant à permettre la titularisation des instituteurs et institutrices intérimaires ayant 4 ans de services sans entraîner la nomination définitive à un poste.

N° 121. — Proposition de loi déposée par Charles Lussy et les membres du groupe socialiste, le 17-12-46, tendant à tenir compte aux institutrices et instituteurs secrétaires de mairie, pour le calcul de leur pension de retraite, du traitement reçu par eux comme secrétaires de mairie.

N° 122. — Proposition de loi déposée par Charles Lussy et les membres du groupe socialiste, le 17-12-46, tendant à instituer la rémunération d'entreprise.

N° 123. — Proposition de loi déposée par Charles Lussy et les membres du groupe socialiste, le 17-12-46, tendant à modifier la loi du 3-1-24 relative à la reprise des concessions centenaires et perpétuelles en état d'abandon.

N° 124. — Proposition de loi déposée par Charles Lussy et les membres du groupe socialiste, le 17-12-46, tendant à accorder aux déportés ayant appartenu à des mouvements de résistance, les mêmes avantages qu'aux déportés ayant été inscrits aux réseaux de la France combattante.

N° 125. — Proposition de résolution déposée par Charles Lussy et les membres du groupe socialiste, le 17-12-46, tendant à inviter le gouvernement à octroyer des bons de priorité aux propriétaires de voitures automobiles, de motocyclettes, vélos-moteurs et bicyclettes dont les machines ou seulement les pneus ont été réquisitionnés.

N° 126. — Proposition de loi déposée par Jean Wagner et les membres du groupe socialiste, le 17-12-46, tendant à rendre applicables aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de Moselle, les dispositions de l'article 114 de la loi du 5-4-1884 sur l'organisation municipale.

N° 151. — Proposition de loi déposée par Raymond Badiou et les membres du groupe socialiste, le 18-12-46, tendant à simplifier et à accélérer la procédure relative aux opérations immobilières poursuivies par les collectivité publiques.

N° 204. — Proposition de loi déposée par Gérard Jaquet et les membres du groupes socialiste, le 27-12-46, tendant à modifier, en ce qui concerne la Ville de Paris, certaines dispositions du Code des contributions indirectes résultant de l'acte dit loi du 31-12-41 modifié par l'ordonnance du 17-4-45 concernant le recouvrement de la taxe sur les spectacles.

N° 206. — Proposition de loi déposée par Adrien Mabrut et les membres du groupe socialiste, le 27-12-46, tendant à compléter l'ordonnance du 21-4-45 relative à la nullité des actes de spoliation accomplis par l'ennemi ou sous son contrôle.

N° 207. — Proposition de loi déposée par Alexandre Baurens et les membres du groupe socialiste, le 27-12-46, tendant à fixer le mode de recouvrement des cotisations des syndicats de planteurs de tabac indigènes.

N° 229. — Proposition de résolution déposée par Christian Pineau et les membres du groupe socialiste le 27-12-46, tendant à charger la Cour des Comptes d'enquêtes et d'études en application de l'article 18 de Constitution.

N° 252. — Proposition de résolution déposée par Gérard Vée, et les membres du groupe socialiste, le 14-1-47, tendant à la nomination d'une commission d'enquête chargée d'examiner tous les problèmes se rattachant au marché du vin depuis le 20-6-40 jusqu'à ce jour.

N° 326. — Proposition de loi déposée par Paul Sion et les membres du groupe socialiste, le 21-1-47 tendant à l'abrogation de l'article 201 du décret du 27 nov. 1946 portant organisation de la Sécurité sociale dans les mines.

N° 327. — Proposition de loi déposée par Georges Archidice et les membres du groupe socialiste, le 21-1-47, tendant à modifier les articles 5 et 7 de la loi du 22-8-46 relatifs aux allocations de maternité.

N° 328. — Proposition de loi déposée par Marcel Levindrey et les membres du groupe socialiste, le 21-1-47, relative aux arrêtés portant fixation des salaires en agriculture.

N° 329. — Proposition de résolution déposée par Gérard Vée et les membres du groupe socialiste, le 21-1-47, tendant à inviter le gouvernement à exonérer des droits de garde les porteurs d'emprunts étrangers ne donnant pas lieu à paiement.

N° 330. — Proposition de résolution déposée par Gérard Vée et les membres du groupe socialiste, le 21-1-47, tendant à inviter le gouvernement à prévoir le rajustement des indemnités de réquisition au bénéfice de certaines catégories prioritaires.

N° 335. — Proposition de loi déposée par Léon Da-

gain et les membres du groupe socialiste, le 21-1-47, tendant à accorder le bénéfice des allocations familiales aux agents de l'Etat, tributaires pour leur retraite de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

N° 336. — Proposition de loi déposée par Germaine Degrond et les membres du groupe socialiste, le 21-1-47, tendant à réprimer la vente illicite de marchandises ou de denrées sur la voie publique et autres lieux publics ou privés.

N° 338. — Proposition de loi déposée par Germaine Degrond et les membres du groupe socialiste, le 21-1-47, tendant à l'abrogation de la loi du 11-6-96 portant réglementation des Halles centrales de Paris et à la réorganisation complète de ce marché reconnu d'intérêt public national.

N° 382. — Proposition de loi déposée par Christian Pineau et les membres du groupe socialiste, le 28-1-47, tendant à ouvrir un nouveau délai pour l'inscription prévue par le second alinéa de la loi du 17-6-38 relative à l'exercice de la médecine vétérinaire.

N° 383. — Proposition de loi déposée par Paul Valentino et les membres du groupe socialiste, le 28-1-47, tendant à compléter la loi du 8-4-46 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz.

N° 410. — Proposition de loi déposée par Alexandre Baurens, les membres de la commission de l'Agriculture et les autres membres du groupe socialiste, le 30 janvier 1947, tendant à l'institution d'un Office national des engrais, amendements et pesticides.

N° 411. — Proposition de loi déposée par Rachel Lempereur, les députés de la Fédération du Nord et les autres membres du groupe socialiste, le 30-1-47, tendant à exonérer de la taxe sur les postes de T.S.F. les ménages de vieux ou les vieillards vivant seuls et âgés de 65 ans minimum.

N° 412. — Proposition de loi déposée par Ségelle et les membres du groupe socialiste, le 30-1-47, tendant à accorder des avantages spéciaux aux fonctionnaires déportés et internés pour des motifs politiques.

N° 413. — Proposition de loi déposée par Darou et les membres du groupe socialiste, le 30-1-47, tendant à revaloriser les traitements annuels de la médaille militaire et de la Légion d'honneur.

N° 445. — Proposition de loi déposée par Sion et Ségelle et les membres du groupe socialiste, le 4-2-47, tendant à modifier l'article 20 de la loi du 24 octobre 1946 concernant la comparution ou la représentation des parties devant la commission de première instance en matière de Sécurité sociale.

N° 451. — Proposition de loi déposée par Guyon, le 6-2-47, tendant à la création du Conseil interprofessionnel du vin à Bordeaux.

N° 462. — Proposition de loi déposée par Charles Lussy et les membres du groupe socialiste, le 6-2-47, relative à la reprise anticipée par l'Etat de la concession et des ouvrages du canal d'irrigation de Pierrelatte (Vaucluse et Drôme).

N° 472. — Proposition de loi déposée par Jean Minjoz et les membres du groupe socialiste, le 26-2-47, tendant à dispenser de l'examen prévu par la loi du 26 juin 1941 (certificat d'aptitude à la profession d'avocat) les licenciés en droit ayant obtenu leur diplôme antérieurement au 26 juin 1941.

N° 473. — Proposition de loi déposée par Rabier, Borra et les membres du groupe socialiste, le 6-2-47, portant statut politique de l'Algérie.

N° 474. — Proposition de résolution déposée par Jean Minjoz et les membres du groupe socialiste, le 6-2-47, tendant à inviter le gouvernement à créer en France des Ecoles d'infirmiers d'Etat.

N° 475. — Proposition de loi déposée par Jean Biondi et les membres du groupe socialiste, le 6-2-47, tendant à l'institution Caisse nationale coopérative de solidarité des collectivités locales.

N° 476. — Proposition de loi déposée par Albert Aubry et les membres du groupe socialiste, le 6-2-47, tendant à l'abrogation du décret-loi du 20 janvier 1940 et les actes dits lois du 9 septembre 1941, 27 janvier 1942, 8 février 1942 et 11 janvier 1943 qui ont modifié la loi du 31 mars 1919 relative aux pensions militaires d'invalidité.

N° 479. — Proposition de loi présentée par Denis Cordonnier et les membres du groupe socialiste, le 6-2-47, tendant à assurer un minimum vital à tous les aveugles et grands infirmes quelle que soit l'origine de leur infirmité.

N° 496. — Proposition de loi déposée par Lamarque-Cando et les membres groupe socialite, le 7-2-47, tendant à modifier les articles 1er, 6 et 8 de la loi du 7 juillet 1933 sur la prophylaxie de la tuberculose des bovidés.

N° 552. — Proposition de loi déposée par Raymond Guyon et les membres du groupe socialiste, le 13-2-47, tendant à l'abrogation des actes dits lois des 23 août 1940 et 24 septembre 1941 relatifs à la lutte contre l'alcoolisme.

N° 583. — Proposition de résolution déposée par Deixonne, les membres de la commission de l'Education nationale et les membres du groupe socialiste, le 14-2-47, tendant à inviter le gouvernement à hâter la conclusion des travaux de la commission de la réforme de l'enseignement.

N° 570. — Proposition de loi déposée par Jean Biondi et les membres de groupe socialiste, le 14-2-47, instituant à titre exceptionnel pour les personnes ayant pris une part active à la Résistance des dérogations temporaires aux règles de recrutement et d'avancement dans les emplois publics.

N° 572. — Proposition de loi présentée par Ségelle et les membres du groupe socialiste, le 14-2-47, tendant à instituer le service national dentaire infantile.

N° 575. — Proposition de loi déposée par Raymond Guyon et les membres du groupe socialiste, le 14-2-47, tendant à modifier le service fiscal des ostréiculteurs.

N° 576. — Proposition de loi déposée par J. Minjoz et les membres du groupe socialiste, le 14-2-47, tendant à accorder aux ayants droit des Français morts dans l'armée républicaine espagnole au cours des événements de guerre 1936-1939, les avantages réservés aux veuves, ascendants et descendants de déportés politiques.

N° 577. — Proposition de loi déposée par Jean Minjoz et les membres du groupe socialiste, le 14-2-47, tendant à modifier l'article 164 du Code civil (empêchements au mariage).

N° 578. — Proposition de loi déposée par Jean Minjoz et les membres du groupe socialiste, le 14-2-47, tendant à permettre l'annulation de certaines décisions avant prononcé pendant l'occupation le divorce.

N° 585. — Proposition de loi déposée par Darou et Ségelle, et les membres du groupe socialiste, le 14-2-47, tendant à accorder la réparation totale des dommages aux ouvriers et ouvrières licenciés par application de la loi du 12 mai 1941.

N° 586. — Proposition de loi déposée par Lousteau et les membres du groupe socialiste, le 14-2-47, tendant à la destruction des lapins de Sologne.

N° 595. — Proposition de résolution déposée par Charles Lussy, Christian Pineau, Guy Mollet et les membres du groupe socialiste, le 14-2-47, tendant à réserver le règlement de l'acompte provisionnel aux membres de l'Assemblée nationale.

N° 573. — Proposition de résolution déposée par Gérard Vée et les membres du groupe socialiste, le 14-2-47, tendant à inviter le gouvernement à réaliser la parité de taux entre l'allocation d'assistance prévue par la loi du 14-7-1905 et la retraite des vieux.

N° 574. — Proposition de résolution déposée par

Gérard Vée et les membres du groupe socialiste, le 14-2-47, tendant à inviter le gouvernement à faire bénéficier les travailleurs agricoles d'une protection sociale égale à celle des aures travailleurs dans le cadre d'un régime adapté à leurs conditions de vie.

N° 582. — Proposition de résolution déposée par Jean Minjoz et les membres du groupe socialiste, le 14-2-1947, tendant à inviter le gouvernement à accorder aux coopératives de production une priorité pour l'achat des matières premières nécessaires à leur fonctionnement.

N° 583. — Proposition de résolution déposée par Deixonne et les membres du groupe socialiste, le 14-2-47, tendant à inviter le gouvernement à hâter la conclusion des travaux.

N° 600. — Proposition de résolution déposée par Alexandre Baurens et les membres du groupe socialiste, le 14-2-47, tendant à inviter le gouvernement à créer un secteur agricole de l'essence.

N° 674. — Proposition de loi déposée par Rachel Lempereur et les membres du groupe socialiste, le 21-2-47, tendant à accorder aux instituteurs et institutrices titulaires de l'enseignement public et ayant exercé au préalable dans les écoles privées des houillères les mêmes avantages de reclassement que ceux accordés par l'ordonnance n° 45-2621 du 2-11-45 aux maîtres des écoles privées des houillères.

N° 675. — Proposition de résolution déposée par Pierre Ségelle et les membres du groupe socialiste, le 21-2-47, tendant à inviter le gouvernement à provoquer l'investissement des bénéfices des entreprises industrielles en tous travaux d'équipement susceptibles d'accroître la production.

N° 676. — Proposition de résolution déposée par Andrée Vienot et les membres du groupe socialiste, le 21-2-47, tendant à inviter le gouvernement à prendre une série de mesures concernant la formation physique et sportive de la jeunesse, les activités de plein air et les activités de culture populaire.

N° 678. — Proposition de loi déposée par Lucien Draveny et les membres du groupe socialiste, le 21-2-47, tendant à modifier les articles 5, 6, 7 et 8 de l'ordonnance n° 45-2516 du 25-10-45 portant majoration de pension des lois du 31 mars 1919 et du 24 juin 1919 et des allocations ou majorations s'y rapportant.

N° 679. — Proposition de loi déposée par Rachel Lempereur et les membres du groupe socialiste, le 21-2-47, tendant à accorder aux agents féminins atteints par la loi du 11-10-40 des mesures de réparation.

N° 681. — Proposition de loi déposée par Rachel Lempereur et les membres du groupe socialiste, le 21-2-47, tendant à accorder à l'ensemble de la pension et des majorations s'y rattachant la majoration de 10 p. 100 sur pension accordée au titulaire ayant élevé trois enfants jusqu'à l'âge de 16 ans.

N° 682. — Proposition de loi déposée par Raymond Guyon et les membres du groupe socialiste, le 21-2-47, tendant à modifier les ordonnances des 26 août et 30 septembre 1944 et à rendre applicables les dispositions desdites ordonnances aux individus inculpés d'intelligence avec l'ennemi ou coupables de crimes, d'indignité nationale, décédés ou disparus avant jugement.

N° 683. — Proposition de loi déposée par Jean Minjoz et les membres du groupe socialiste, le 21-2-47, portant modification et codification des textes relatifs aux rapports entre bailleurs et locataires de locaux d'habitation ou à usage professionnel.

N° 699. — Proposition de loi déposée par Lucien Draveny et les membres du groupe socialiste, le 25-2-47, modifiant les articles 23 et 25 de la loi validée le 29-12-42 relative à la révision des pensions abusives.

N° 700. — Proposition de loi déposée par Lucien Draveny et les membres du groupe socialiste, le 25-2-47, modifiant l'article 33 de la loi validée le 29 décembre 1942 relative à la révision des pensions abusives.

N° 701. — Proposition de loi déposée par Marcel David et les membres du groupe socialiste, le 25-2-47, tendant à modifier l'article 28 *bis* de l'ordonnance du 17 octobre 1945 modifiée par la loi du 13 avril 1946 portant statut des baux ruraux.

N° 709. — Proposition de loi déposée par Albert Gazier et les membres du groupe socialiste, le 25-2-47, tendant à réglementer l'embauchage et le licenciement et à assurer la sécurité de l'emploi.

N° 713. — Proposition de loi déposée par Paul Valentino et les membres du groupe socialiste, le 25-2-47, tendant à modifier l'article 5 *in fine* de la loi du 9 mars 1946 portant amnistie de certaines infractions commises en Algérie à l'occasion des événements des 1er et 8 mai 1945.

N° 741. — Proposition de loi déposée par Rachel Lempereur et les membres du groupe socialiste, le 27-2-47, tendant à l'abrogation de l'article 10 de la loi du 15 février 1946 reculant de trois ans la limite d'âge à laquelle le fonctionnaire est mis obligatoirement à la retraite.

N° 767. — Proposition de résolution déposée par René Schmitt et les membres du groupe socialiste, le 27-2-47 tendant à inviter le gouvernement à réviser les modalités d'attribution de l'indemnité professionnelle dans les départements dont certaines villes sont plus importantes que le chef-lieu.

N° 768. — Proposition de loi déposée par Emile Bèche et les membres du groupe socialiste, le 27-2-47, relative à l'exploitation des œuvres littéraires après l'expiration des droits patrimoniaux de l'écrivain.

N° 769. — Proposition de loi déposée par Albert Aubry et les membres du groupe socialiste, le 27-2-47, tendant à reculer le point de départ des délais de présomption d'origine en matière de pension en faveur des prisonniers de guerre évadés qui ont fait preuve de résistance et à rembourser aux évadés de guerre malades des frais médicaux qu'ils ont dû avancer.

***

Du 6 décembre au 5 mars, le groupe socialiste à l'Assemblée nationale a tenu 35 réunions

Allonneau (Auguste), ex. 3	23
Archidice (Georges), ex. 1	26
Arnal (Frank)	35
Aubame, arrivé le 16 janvier	19
Audeguil (Fernand), ex. 3	20
Auban (Achille), ex. 5	14
Aubry (Albert), ex. 1	26
Badiou (Alexandre), ex. 5	20
Baurens Alexandre), ex. 7	19
Béchard (Paul), ex. 5	22
Bèche (Emile), ex. 2	25
Binot (Jean), ex. 1	25
Biondi (Jean), ex. 2	22
Borra (Raoul), arr. le 14 janv., ex. 2	[illegible]
Bouhey (Jean)	35
Capdeville (Jean), ex. 9	17
Cerclier (Roger), ex. 2	26
Charlot (Jean)	30
Chaze (Gaston), ex. 5	17
Coffin Lucien, ex. 4	28
Cordonnier (Denis), ex. 4	20
Dagain (Léon), ex. 1	32

Darou (Marcel), ex. 2	29
David (Marcel), ex. 4	22
Defferre (Gaston), ex 7	17
Degrond (Germaine), ex. 6	29
Deixonne (Maurice), ex. 2	30
Doutrellot (Pierre), ex. 3	28
Depreux (Edouard), ex. 2	12
Diallo (Yacine), arr. le 16 janv., ex. 1	14
Draveny (Lucien), ex. 4	27
Durroux (Jean)	27
Evrard (Just), ex. 1	27
Faraud (Roger)	33
Froment (Edouard)	9
Gazier (Albert), ex. 4	26
Gernez (Raymond), ex. 2	23
Gorse (Georges), ex. 2	19
Gouin (Félix), ex. 2	
Gozard (Gilles), ex. 1	31
Guesdon (Raymond)	32
Guille (Georges), ex. 3	24
Guitton (Jean-Baptiste), ex. 0	28
Guyon (Raymond), ex. 3	22
Henneguelle (Henri), ex. 5	21
Horma Ould Babana, arr. le 16 janv.	7
Hussel (Lucien), ex. 4	20
Jacquet (Gérard), ex. 3	32
Jadfard (René), ex. 3	22
Jouve (Géraud)	31
Lacoste (Robert), ex. 2	
Lamarque-Cando (Charles), ex. 2	29
Lamine-Gueye, ex. 2	19
Lapie (Pierre-Olivier), ex. 10	15
Laurent (Augustin), ex. 4	18
Le Bail (Jean), ex. 2	22
Le Coutallier (Jean), ex. 4	23
Leenhardt (Francis)	26
Lejeune (Max), ex. 3	30
Lempereur (Rachel), ex. 3	32
Le Troquer (André), ex. 3	19
Levindrey (Marcel), ex. 4	24
Lhuissier (Camille), ex. 1	30
Lousteau (Kléber), ex. 5	27
Lussy (Charles), ex. 4	31
Mabrut (Adrien), ex. 3	29
Mamba Sano	
Maurellet (Auguste), ex. 3	27
Mayer (Daniel), ex. 5	22
Mazier (Antoine), ex. 1	32
Mazuez (Pierre), ex. 5	24
Métayer (Pierre), ex. 6	24
Meunier (Jean), ex. 4	22
Minjoz (Jean), ex. 4	
Moch (Jules), ex. 3	28
Mollet (Guy), ex. 2	22
Moutet (Marius), ex. 3	11
Naegelen (Edmond-M.), ex. 1	
Ninine, ex. 1	24
Noguères (Louis)	22
Philip (André), ex. 1	
Pineau Christian, ex. 1	26
Poirot (Maurice), ex. 1	26
Poulain (Abel), ex. 4	15
Pouyet (Marcel), ex. 1	29
Rabier (Maurice), arr. 14 janv., ex. 6.	15
Ramadier (Paul), ex. 3	19
Reeb (Eugène), ex. 1	26
Regaudie (René), ex. 2	12
Rincent (Germain), ex. 10	21
Rivet (Paul), ex. 1	27
Schmitt (René), ex. 2	24
Ségelle (Pierre), ex. 6	25
Senghor (Léopold), arr. 14 janv., ex. 1	17
Silvandre, ex. 1	25
Sion (Paul), ex. 1	23
Fily Dabo Sissoko, arr. 16 janv.	8
Tanguy-Prigent, ex. 6	14
Thomas (Eugène), ex. 6	19
Valentino (Paul), arr. 14 janv.	18
Vée (Gérard), ex. 3	29
Véry, arrivé 16 janvier, ex. 7	12
Viénot (Andrée), ex. 8	12
Wagner (Jean), ex. 6	17

Il a désigné comme suit son bureau :

Lussy (Charles), *président.*
Pineau (Christian), *vice-président.*
Mabrut (Adrien), *vice-président.*
Charlot (Jean), *secrétaire général.*
Leenhardt (Francis), *secrétaire technique.*
Minjoz, *secrétaire législatif.*
Lempereur (Rachel), *secrétaire administrative.*
Jaquet (Gérard), *trésorier.*

Et sa délégation exécutive qui comprend :

Archidice (Georges) ; Baurens (Alexandre) ; Binot (Jean) ; Borra (Raoul) ; Capdeville (Jean) ; Charlot (Jean) ; Degrond (Germaine) ; Gernez (Raymond) ; Guitton (Jean) ; Jaquet (Gérard) ; Lamarque-Cando (Charles) ; Leenhardt (Francis) ; Lempereur (Rachel) ; Mabrut (Adrien) ; Minjoz (Jean) ; Pineau (Christian) ; Rincent (Germain) ; Schmitt (René).

Laquelle a tenu sept réunions.

Le groupe a en outre désigné dans les diverses commissions de l'Assemblée (les noms soulignés sont ceux des responsables) :

Affaires économique. — Archidice, Cerclier, Chaze, David, Degrond, Gazier, Gozard, *Leenhardt.*

Affraires étrangères. — *Bouhey*, Gorse, Jouve, Lapie, Le Bail, Mayer, Noguères, Rivet.

Agriculture. — Baurens, Durroux, Guille, *Lamarque-Cando*, Babrut, Pouyet, Vée.

Comptabilité. — *Aubry*, Draveny.

Défense nationale. — Arnal, Béchard, Capdeville, Froment, Le Troquer, Maurellet, *Métayer.*

Education nationale. — Bêche, Binot, *Deixonne*, Lempereur, Lhuissier, Rincent, Sissoko.

Finances. — Allonneau, Aubry, Dagain, *Gozard*, Guyon, Lejeune, Pineau.

Intérieur. — Badiou, Biondi, Borra, Hussel, *Jaquet*, Rabier, Wagner.

Marine marchande. — Aubame, Audeguil, Binot, Guitton, Henneguelle, Mazier, *Reeb.*

Justice. — Coffin, David, *Guesdon*, Mabrut, Minjoz, Silvandre, Valentino.

Pensions. — Aubry, Draveny, *Darrou*, Le Coutaller, Poirot, Pouyet, Sissoko.

Presse. — Bouhey, Defferre, Jadfard, *Jouve*, Lussy, Rivet, Wagner.

Production industrielle. — Charlot, Deixonne, *Lousteau*, Poulain, Rincent, Sion, Véry.

Ravitaillement. — Baurens, Cerclier, *Coffin*, Degrond, Durroux, Gérard Vée, Minjoz.

Reconstruction. — Darou, Gernez, Guitton, Henneguelle, Le Coutaller, Levindrey, Poirot, *Schmitt.*

Santé, Famille, Population. — *Cordonnier*, Faraud, Mazuez, Meunier, Regaudie, Ségelle, Véry.

Suffrage universel et règlement. — Biondi, *Archidice*, Badiou, Guesdon, Hussel, Jaquet, Lussy, Regaudie.

Territoires d'outre-mer. — *Defferre*, Diallo, Lamine-Gueye, Ninine, Senghord, Silvandre, Rabier, Thomas.

Transport. — Auban, Bianchini (apparenté), Evrard, Meunier, Reeb, Schimtt, Thomas.

Travail. — Doutrellot, Gazier, Laurent, Mayer, *Mazier*, Ségelle, Sion.

Et pourvu de la façon suivante les sièges qui lui étaient attribués :

Au Conseil supérieur de la magistrature : Hauriou (titulaire) ; Juvenal Max (suppléant).

Au Comité constitutionnel : Lévy-Bruhl.

A la Haute-Cour constitutionnelle de justice, prévue par la Constitution votée le 13 octobre dernier, en qualité de juges :

Au sein de l'Assemblée : Noguères (Louis), Guesdon (Raymond), Minjoz (Jean), Mabrut (Adrien).

Hors l'Assemblée : Sicard (Rémy), Chazette, Bruguier (Georges).

Ainsi que Gozard (Gilles), *comme parlementaire, juge à la Commission d'instruction.*

Jurés à la Haute-Cour : Capdeville (Jean), Cerclier (Roger), Coffin (Lucien), David (Marcel), Darou (Marcel), Durroux (Jean), Guesdon (Raymond), Henneguelle (Henri), Le Coutaller (Jean), Lhuissier (Camille), Lousteau (Kléber), Mazuez (Pierre), Ninine, Poulain (Abel), Pouyet (Marcel), Reeb (Eugène), Rincent (Germain).

Et à la Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945 :

Titulaires : Binot (Jean), Coffin (Lucien), Guesdon (Raymond), Jaquet (Gérard), Lamine-Gueye, Mazuez (Pierre), Métayer (Pierre).

Suppléants : Archidice (Georges), Gernez (Raymond).

Par ailleurs, ont été désignés :

Charlot (Jean), en qualité de président du Comité directeur du machinisme agricole (*J.O.* 17-1-47).

Et au Conseil supérieur du Gaz et de l'Electricité de France : Charlot (Jean), délégué à la section permanente, et Roubert (Alexandre).

Ci-dessous liste des députés socialistes élus dans les territoires d'outre-mer :

Aubame, Gabon ; Borra (Raoul), Constantine ; Diallo (Yacine), Guinée ; Horma Ouldbabana, Mauritanie ; Jadfard (René), Guyane; Lamine-Gueye, Sénégal-Mauritanie ; Ninine, Cameroun ; Rabier (Maurice), Oran ; Senghor (Léopold), Sénégal-Mauritanie ; Silvandre (Jean), Soudan ; Sissoko (Fily Dabo), Soudan-Niger ; Valentino (Paul), Guadeloupe ; Véry (Emmanuel), Martinique.

Ben Tounes (apparenté), 2e collège d'Alger.

On été désignés par le groupe socialiste, les camarades dont les noms suivent, pour siéger au Conseil de la République :

Boncour (Paul) ; Brossolette (Gilberte) ; Chatagner (Jean) ; Grumbach (Salomon) ; Guy (Amédée) ; Roubert (Alexandre) ; Oyon (Marie).

Pour représenter le Maroc : Leonetti.

Pour représenter les Français résidant à l'étranger : Viple (Marius).

III

COMPTE RENDU
d'activité du Groupe Socialiste au Conseil de la République
POUR LE MOIS DE JANVIER 1947

Le groupe parlementaire socialiste du Conseil de la République compte maintenant 60 membres.

En effet à la suite des élections qui ont eu lieu dans certains territoires d'outre-mer, il y a eu lieu d'ajouter à la liste précédente les noms de nos camarades :

Ferracci (Guinée) ; Moutet Marius (Soudan) ; Siaut Louis (Togo) ; Touré Fodé (Guinée).

Apparentés : Cozzano Félicien (Soudan) ; Doucouré Amadou (Soudan) ; M'Bodj Mamadou (Soudan) ; Vialle Jane (Oubanghi-Charri).

Le Conseil de la République a consacré la plus grande partie de ses séances à l'établissement de son règlement intérieur et particulièrement à l'organisation de ses commissions.

La Commission du règlement a désigné notre camarade Grumbach comme rapporteur du projet de règlement intérieur du Conseil de la République.

Au cours d'une séance plénière qui s'est tenue le 14 janvier, le Conseil a voté différents articles de ce règlement et notamment l'article 14 qui prévoit la nomination de 19 commissions générales composées de 30 membres chacune.

Le groupe socialiste a procédé ensuite à la répartition des camarades dans ces commissions.

Ont été désignés :

Commission des Affaires économiques, Douanes et Conventions commerciales. — Charles Cros, Cozzano, Guenin, Siaut, Soldani, Mme Vialle.

Affaires étrangères. — Mme Brossolette, Brunot, Chatagner, Grumbach, Léonetti, Paul-Boncour.

Agriculture. — Bene, Brettes, Chochoy, Champeix, Henry, Le Terrier.

Défence nationale. — Barré, Boyer, Paul-Boncour, Poirault, Southon, Venrullen.

Education nationale, Beaux-Arts, Sports, Jeunesse et Loisirs. — Champeix, Mme Eboué, Guy, Pujol, Racault, Southon.

Famille, Population et Santé publique. — Ascensio, Guy, Jouve, Mme Oyon, Paget, Masson.

Finances. — Courrière, Minvielle, Pauly, Reverbori, Roubert, Thomas.

France d'outre-mer. — Brunot, Cozzano, Diop A., Diop O., Touré, Verdeille.

Intérieur. — Couteaux, Doumenc, Mme Eboué, Guenin, Richard, Verdeille.

Justice et Législation civile, Criminelle et Commer-

ciale. — Berthelo, Carcassonne, Charlet, Courrière, Haurriou, Minvielle.

Marine et pêches. — Bocher, Charles Cros, Denvers, Ferracci, Leonetti, Renaison.

Moyens de communications. — Barré, Bocher, Denvers, Jouve, Masson, Quessot.

Pensions. — Ascensio, Brier, Dassaud, Mme Oyon, Thomas, Touré.

Presse, Radio et Cinéma. — Béné, Mme Brossolette, Boyer, Charlet, Diop A., Hauriou.

Production industrielle. — Berthelot, Carcassonne, Doucouré, Gustave, Pauly, Siaut.

Ravitaillement. — Chatagner, Henry, Le Terrier, Paget, Racault, Reverbori.

Reconstruction et Dommages de guerre. — Chochoy, Doumenc, Ferracci, Quessot, Poirault, Richard.

Suffrage universel, Règlement et Pétitions. — Brier, Couteaux, Grumbach, M'Bodj, Roubert, Diop O.

Travail et Sécurité sociale. — Brette, Dassaud, M'Bodj. Pujol, Renaison, Soldani.

Ces commissions se sont réunies les 29 et 30 janvier.

Ont été élus nos camarades suivants :

Commission des Affaires Etrangères. — Président : Salomon Grumbach.

Commission des Finances . — Président : Alex Roubert.

Commission de comptabilité. — Président : J.-M. Thomas.

Commission de la Santé. — Président : Amédée Guy.

Commission de la Presse. — Président : Hauriou.

Commission de l'Agriculture. — Vice-président : Brettes.

Commission des Transports. — Vice-président : Masson.

Commission des Pensions. — Vice-président : Marie Oyon.

Commission du Règlement. — Vice-président : Couteaux.

Commission de la Marine. — Vice-président : Bocher.

Commission du Ravitaillement. — Vice-président : Chatagner.

Commission de la Reconstruction. — Vice-président : Chauchoy.

Commission du Travail. — Vice-président : Dassaud.

Commission des Affaires économiques. — Secrétaire : Charles Cros.

Commission de la Défense Nationale. — Secrétaire : Barré.

Commission de l'Education nationale. — Secrétaire: Champeix.

Commission de la France d'outre-mer. — Secrétaire : Diop O.

Commission de l'Intérieur. — Secrétaire : Richard.

Commission de la Marine. — Secrétaire : Denvers.

Commission de la Production Industrielle. — Secrétaire : Pauly.

Commission du Travail. — Secrétaire : Soldani.

Conseil supérieur de la Magistrature. — Le Conseil de la République a adopté dans sa séance du 31 janvier le projet de loi portant création du Conseil Supérieur de la Magistrature.

Allocations provisionnelles aux personnels de l'Etat. — Le Conseil de la République a également adopté le 31 janvier le projet de loi portant ouverture de crédit sur l'exercice 1947 en vue de l'attribution d'allocations provisionnelles aux personnels de l'Etat en activité et en retraite.

Notre camarade Jean-Marie Thomas apporta l'adhésion du Groupe Socialiste à ce projet.

Il attira l'attention du ministre des Finances sur le système des trois zones, employé pour le versement de l'indemnité. Il démontra que ce système crée de graves injustices. Il demanda au gouvernement de faire activer les travaux de la commission Coyne. Dans le cas où celle-ci ne parviendrait pas à déposer un rapport, le gouvernement devra prendre ses responsabilités.

Il regretta enfin la rapidité avec laquelle le Conseil examinait le projet. « Nous aurions voulu, dit-il, modifier l'article 5 (durée hebdomadaire du travail) qui nous cause quelque souci. Mais si les modifications que nous avions envisagées étaient votées ce soir par le Conseil, comme l'Assemblée Nationale ne pourrait pas être saisie des textes à temps, ce sont encore les fonctionaires qui feraient les frais de l'opération. »

L'ensemble du projet est adopté ensuite à l'unanimité.

IV

Commission Nationale des Conflits

Grunfeld contre Fédération de la Seine

SENTENCE

La C.N.C., dans a séance du 30 janvier 1947, a rendu la sentence suivante :

Considérant que le camarade Grunfeld, de la troisième section, est régulièrement appelant d'une sentence de la Commission fédérale des conflits de la Seine en date du 28 septembre 1946, qui lui a infligé 5 ans de suspension de délégation ;

Considérant qu'il a été reproché à Grunfeld : 1° d'avoir créé dans le troisième arrondissement de Paris une amicale du P.O.F. et d'en être devenu le secrétaire ;

2° d'avoir fait un don à la caisse électorale du P.C. ;

3° d'avoir provoqué des incidents fréquents au sein de la section par ses interventions.

Considérant que la C.N.C. a entendu les camarades Gruy, secrétaire de la troisième section ; Mourot, ancien secrétaire, Mercier, Joly et Grunfeld. Qu'elle a procédé aux confrontations nécesaires ;

Considérant que Grunfeld n'a jamais contesté être le promoteur de l'amicale du P.O.F., mais qu'il a donné sa démission de ce mouvement avant sa comparution devant la commission fédérale des conflits ;

Considérant que la preuve du don fait au P.C. n'a pas été rapportée comme il en avait été fait la promesse à la C.N.C. Qu'en ce qui concerne le troisième grief, il apparaît, d'après les dépositions faites devant la commission nationale, qu'il s'agit surtout d'incidents dus à des excès de langage de la part d'un camarade qui, à tort ou à raison, s'est

cru frappé d'ostracisme. Que ces excès ont d'ailleurs été souvent réciproques ;

Considérant qu'il importe de tenir compte des regrets exprimés par Grunfeld ainsi que des engagements qu'il a pris pour l'avenir, de respecter la discipline du Pari comme les décisions de la section et de sa conduite courageuse pendant la clandestinité ;

PAR CES MOTIFS

Annule la sentence de la commission fédérale des conflits de la Seine en date du 28 septembre 1946 en tant qu'elle a infligé cinq ans de suspension au camarade Grunfeld ;

Blâme ce camarade pour son manquement à la discipline et invite tous les membres de la troisième section à faire preuve à l'égard les uns des autres des sentiments de tolérance et d'amitié qui doivent régner au sein de la grande famille socialiste.

Guillaume (Seine) contre Vaubaillon (Seine-et-Oise)

SENTENCE

La C.N.C., dans sa séance du 6 février 1947, a rendu la sentence suivante :

Considérant que le camarade Guillaume, membre de la Fédération de la Seine, a déposé une demande de contrôle à la date du 26 novembre 1946 contre le camarade Vaubaillon, de la section d'Arnouville-les-Gonesse (Seine-et-Oise), en raison des tracts diffamatoires envoyés ou distribués par ce dernier ;

Considérant que dans ces tracts Vaubaillon attaque le camarade Guillaume, maire adjoint du 20e arrondissement de Paris depuis la libération, en des termes absolument inadmissibles. Qu'il se livre également dans lesdits tracts, contre le parti, à une campagne de dénigrement intolérable. Qu'il met en cause des camarades irréprochables ;

Considérant que c'est dans le but de nuire au parti et aux camarades cités dans les tracts incriminés que Vaubaillon a donné à ses allégations mensongères, injurieuses et diffamatoires la plus grande publicité. Que de tels procédés tombent sous le coup de l'article 54 des statuts ;

Considérant que Vaubaillon, convoqué devant la C.N.C., ne s'est pas présenté.

PAR CES MOTIFS

Statuant en dernier ressort, exclut le citoyen Vaubaillon du parti socialiste à la date du 6 février 1947.

Yvette Chaussy contre Fédération de Seine-et-Marne

SENTENCE

La C.N.C., dans sa séance du 23 janvier 1947, a rendu la sentence suivante :

Considérant que la citoyenne Yvette Chaussy est régulièrement appelante d'une sentence de la commission fédérale des conflits de Seine-et-Marne en date du 19 mai 1946 qui l'a exclue du parti ;

Considérant qu'il résulte du dossier et de l'instruction à laquelle il a été procédé que cette affaire n'est que la suite d'un conflit qui a agité la fédération de Seine-et-Marne pendant plusieurs mois, conflit terminé par une sentence devenue définitive ;

Considérant que la citoyenne Chaussy a commis une faute contre la discipline, que cette faute doit être sanctionnée.

PAR CES MOTIFS

Réforme la sentence fédérale en date du 19 mai 1946 et inflige un blâme à la citoyenne Chaussy ;

Dit que cette camarade n'a jamais cessé d'être membre du parti.

Epoux Dassonville, A. Moreau, R. Moreau, A. Pauron, Delavacherie, Petitgérard, Angalde, Grandiau, Bosve et Duiffin (section de Melun) contre Fédération de Seine-e-Marne.

SENTENCE

La C.N.C., dans sa séance du 23 janvier 1947, a rendu la sentence suivante :

Considérant que les camarades ci-dessus désignés sont régulièrement appelants d'une sentence de la commission fédérale des conflits de Seine-et-Marne en date du 19 mai 1946 qui les a exclus du parti ;

Considérant qu'il résulte du dossier et de l'instruction faite par la C.N.C. qu'il s'agit en l'espèce des suites d'un conflit précédemment réglé par une sentence devenue définitive. Que la décision attaquée doit donc être réformée ;

Considérant cependant que les appelants ont commis une faute contre la discipline qui doit être sanctionnée.

PAR CES MOTIFS

Réforme la sentence fédérale en date du 19 mai 1947, et inflige un blâme aux camarades susrappelés. Dit que ces camarades n'ont jamais cessé d'être membres du parti.

Tourrenc contre Fédération d'Alger

SENTENCE

La C.N.C., dans sa séance du 6 février 1947, a rendu la sentence suivante :

Considérant que le camarade Tourreng a régulièrement interjeté appel de la sentence de la commission fédérale des conflits d'Alger en date du 6 janvier 1946, qui a prononcé son exclusion du parti ;

Considérant que les faits retenus à l'encontre de ce camarade ne sont pas sérieux et qu'au surplus ils ne s'appliquent pas à sa personne. Qu'il y a lieu dans ces conditions d'annuler la sentence déférée à la C.N.C.

PAR CES MOTIFS

Annule la sentence de la commission fédérale des conflits en date du 6 janvier 1946 ;

Dit que le camarade Tourreng n'a jamais cessé d'être membre du parti.

Rouane et Daoudi contre Fédération d'Alger

SENTENCE

La C.N.C., dans sa séance du 6 février 1947, a rendu la sentence suivante :

Considérant que les camarades Rouane et Daoudi ont régulièrement interjeté appel de la sentence de la commission fédérale des conflits d'Alger en date du 6 janvier 1946 qui a prononcé leur exclusion du parti ;

Considérant que ladite sentence reproche aux deux appelants d'avoir été candidats aux élections municipales d'Alger le 29 juillet 1945 sur une liste opposée à celle du parti ;

Considérant que ce fait est établi par le dossier et qu'au surplus il pas contesté par les intéressés. Qu'un tel acte d'indiscipline qui tombe sous le coup de l'article 54 des statuts ne peut être toléré.

PAR CES MOTIFS

Confirme la sentence de la commission fédérale des conflits d'Alger en date du 6 janvier 1946 ;

Dit que les citoyens Rouane et Daoudi sont exclus du parti à compter de cette date.

V

ECOLE NATIONALE D'EDUCATION SOCIALISTE

Le Secrétariat général a décidé la création à Paris d'une Ecole socialiste susceptible de donner aux militants de notre Parti le moyen de se familiariser avec l'Histoire, l'Economie politique, les doctrines socialistes et toutes autres questions qui doivent interesser de véritables socialistes.

Débutant au milieu de l'année scolaire, le premier cycle de cours se limitera à l'Histoire du Mouvement ouvrier socialiste, de la Révolution de 1789 à nos jours.

Il se fera sous la direction du professeur Georges Bourgin, directeur honoraire des Archives nationales, avec le concours de professeurs agrégés d'Histoire.

Dès octobre prochain, nous organiserons un 2e Cycle sur les grands problèmes économiques et notre espoir est d'arriver ainsi à constituer un véritable Institut Supérieur d'Etudes Socialistes.

∴

Le premier cycle comprendra 19 cours échelonnés entre le 10 mars et le 19 juillet et divisés en cinq parties :

1° Indroduction à la Révolution et la Révolution (deux cours).

2° De 1830 à 1848, y inclus Louis Blanc (4 cours).

3° Le socialisme moderne, de Pequeur-Vidal au Congrès de Lyon (3 cours).

4° De la naissance de l'Internationale à 1917 (4 cours).

5° De 1917 à nos jours (6 cours).

Des professeurs agrégés d'Histoire feront les cours des quatre premières parties ; la cinquième, portant sur la période contemporaine jusqu'à l'actualité présente, sera faite par six camarades du parti, plus particulièrement qualifiés pour traiter de cette période.

Ces cours seront hebdomadaires et dureront environ deux heures chacun avec un exposé d'une heure suivi d'une heure de discussion. Ils se feront, 9, rue Victor-Massé, le lundi soir, avec répétition du cours le samedi après-midi, pour tous les camarades de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et Oise qui pourront les suivre sur place. Ils seront sténotypés et imprimés.

Nous serons en mesure d'envoyer gratuitement, et dans le mois qui suivra la date de son exposé à Paris, un exemplaire de chaque cours aux camarades désignés pour les organiser à leur tour dans chaque fédération.

Ces cours seront également envoyés à tous les autres membres du Parti sur leur demande. Le droit d'inscription ou d'abonnement à l'ensemble des cours du 1er cycle est fixé à 100 *francs*, à adresser à Albert NEBBOT, Service des Cours, 12, Cité Malesherbes, *C.C.P. PARIS* 5729-84.

Nous ne saurions trop insister auprès de chaque secrétaire fédéral pour inciter le maximum de camarades à suivre assidûment ces cours et à s'y abonner.

∴

Voici brièvement exposé l'emploi du temps des cours du 1er cycle, avec les noms des professeurs qui les feront :

Emploi du temps des Cours d'Education Socialiste

(1er Cycle : 10 Mars - 19 Juillet 1947)

PREMIERE PARTIE

1er Cours : 10 et 15 mars. — *Les Précurseurs.*
2e Cours : 17 et 22 mars. — *Babeuf, le Babouvisme et Buonarroti.*

par Odette MERLAT

DEUXIEME PARTIE

1er Cours : 24 et 29 mars. — *Fourrier, Saint-Simon, Cabet, Owen.*
2e Cours : 31 mars et 5 avril. — *De* 1830 *à* 1848.

par Pierre PUJOL

3e Cours : 7 et 12 avril. — *De* 1840 *à* 1848.
4e Cours : 14 et 19 avril. — *La Révolution de* 1848 *jusqu'au Coup d'Etat.*

par Georsges DUVEAU

TROISIEME PARTIE

1er Cours : 21 et 26 avril. — *Le Manifeste et l'Empire*

par Georges DUVEAU

2e Cours : 28 avril et 3 mai. — *La Commune.*
3e Cours : 3 et 10 mai. — *Renaissance du mouvement ouvrier et naissance de la Ire Internationale.*

par Pierre RIMBERT

QUATRIEME PARTIE

1re Cours : 12 et 17 mai. — *Le Mouvement socialiste jusqu'à l'Unité.*
par BRACKE

2e Cours : 19 et 24 mai. — *Le Mouvement syndical jusqu'à la Charte d'Amiens* (1906).
par Georges VIDALENC

3e Cours : 26 et 31 mai. — *De 1905 à 1914 : Evolution du socialisme en France.*
par BRACKE

4e Cours : 2 et 7 juin. — *Le mouvement socialiste sur le plan international*
par GRUMBACH

CINQUIEME PARTIE

1er Cours : 9 et 14 juin. — *La révolution russe et la naissance de la IIIe Internationale.*
2e Cours : 16 et 21 juin. — *Les scissions et la vie de la IIIe Internationale*
par André FERRAT

3e Cours : 23 et 28 juin. — *L'évolution de la IIe Internationale*
par Léon BLUM

4e Cours : 30 juin et 5 juillet. — *La contre-révolution fasciste en Europe*
par TCHAKOTINE

5e Cours : 7 et 12 juillet. — *L'expérience des fronts populaires*
par Jean ROUS

6e Cours : 14 et 19 juillet. — *La guerre et l'effondrement de la France. — Conclusions*
par Georges BOURGIN

VI

Ecole Nationale d'Orateurs

Le Secrétariat général vient de décider la création d'une Ecole Nationale d'Orateurs. Une première école fonctionnera à Paris, à partir du mois de mars. Elle devra inspirer une méthode d'enseignement qui permettra à chaque Fédération la réalisation dans son ressort d'une Ecole Fédérale d'Orateurs à compter du mois de mai 1947.

I

Principes de l'Ecole Nationale d'Orateurs.

Les partis, pour lesquels la propagande orale est la propagande la plus couramment utilisée ont le devoir d'organiser le recrutement et la formation d'orateurs.

a) *Le recrutement d'orateurs nouveaux s'impose.*

On a pu constater, au cours des récentes campagnes électorales que le parti manque d'orateurs nouveaux. Se sont toujours les mêmes camarades, dévoués, mais peu nombreux qui prennent la parole dans les réunions publiques. Ils répètent souvent dans une même région les mêmes discours devant des auditoires non renouvelés.

La mission de l'orateur est de révéler et de commenter les intérêts des auditeurs en démontrant que son parti est le seul qui défende avec efficacité ces intérêts.

L'orateur doit donc appartenir au même milieu que son auditoire ou le connaître absolument. Il doit se renouveler avec les générations dont les notions et les intérêts évoluent.

Les orateurs politiques doivent être nombreux, répandus dans toutes les localités, appartenir à des professions variées, avoir des connaissances précises, et autant que possible se spécialiser dans une question.

Au parti, il convient d'encourager particulièrement les camarades ouvriers et paysans. Les intellectuels, instituteurs, professeurs, avocats, etc., ayant en général plus de facilité pour construire un exposé et moins de timidité pour aborder la tribune. Ils sont d'ailleurs largement mis à contribution.

En dehors des élus, de quelques orateurs fédéraux ayant souvent une grande culture et des connaissances approfondies de la doctrine et du programme socialiste, mais ne sachant pas toujours s'adapter à un auditoire ouvrier ou paysan, nos fédérations ne disposent pratiquement pas d'orateurs prolétariens. Elles n'ont pas davantage d'orateurs femmes ,et très peu de jeunes.

B) *Comment former de nouveaux orateurs*

De nombreuses initiatives ont été prises dans le parti en vue de former des orateurs. Les résultats ont été très inégaux.

Les écoles d'orateurs étaient conçues comme de petites réunions à périodicité fixe, où un simple exposé doctrinal ou d'actualité politique proposé comme exemple aux élèves, était répété ensuite par eux. Ces exercices donnaient lieu à des observations.

Quel est l'objet d'un cours d'orateurs politiques ?

C'est d'amener des militants à *tenir la tribune* et à y exposer avec une *certaine éloquence* les idées du parti.

Former des orateurs c'est donc pour nous :
enseigner à parler en public,
donner une documentation à exploiter.

Il appartient à l'*Ecole nationale d'éducation socia-*

Collection Jean Jaurès

tiste, d'une part, au Bureau de Documentation et d'information d'autre part, de donner aux militants une formation doctrinale et politique ainsi qu'une documentation suffisante, le secrétariat général s'appliquant à lancer les thèmes à coordonner et à contrôler la propagande orale.

Son ambition n'est pas de *fabriquer de grands orateurs*, mais de fournir au parti, en peu de temps les nouveaux orateurs moyens d'origine prolétarienne qui lui manquent.

II

METHODE

Des efforts ont été fournis et des écoles de propagandistes ont fonctionné empiriquement dans plusieurs fédérations.

En rationalisant nos méthodes et en coordonnant nos efforts nous devons atteindre des résultats appréciables.

A) *Rationaliser*

L'art de parler en public s'enseigne comme le dessin ou le chant. Il y a des règles d'enseignement de l'éloquence.

Les camarades spécialistes de la propagande orale, connaissent ces règles et leur utilisation. Il est possible, avec le concours de leur expérience, d'établir des leçons simples et pratiques qui, suivant une progression normale, échelonneront sur une quinzaine de cours l'essentiel de la technique oratoire.

Une leçon peut être conçue de la manière suivante :

La base théorique de la leçon étant une fiche de quatre pages dactylographiées environ, énonçant des règles et des conseils, cette fiche est développée par un professeur. Mais cet exposé technique est suivi de nombreux exercices pratiques auxquels tous les élèves participent. Sous forme d'exposés.

Ces exercices pratiques comporteront toujours un exposé d'élève. Et c'est sur ces exposés que les professeurs feront leurs observations qui porteront essentiellement sur l'objet de la leçon et accessoirement sur toutes les règles enseignées.

Tous les élèves devront participer au débat, présenter leurs critiques et demander des explications.

A la fin de chaque cours l'un des professeurs fera un exposé type dans lequel il aura fait rentrer schématiquement toutes les règles qui auront été enseignées. Et les élèves seront admis à lui poser des questions et à faire des observations.

Il semble possible d'établir ainsi des leçons extrêmement vivantes susceptibles d'attirer un grand nombre de militants et de jeunes.

Chaque élève aura une fiche où notes et observations suivront ses progrès, consigneront ses qualités et ses défauts.

A la fin de chaque cycle de cours les meilleurs élèves seront recensés par les fédérations comme orateurs du parti.

On peut imaginer un système de concours du meilleur orateur, des séances d'exercices pratiques en dehors des cours sous la direction de moniteurs avec crochets, des devoirs à faire par les élèves consciencieux, etc.

B) COORDONNER

Une *école-témoin* fonctionnant à Paris mettra au point la méthode d'enseignement. Les cours des professeurs seront imprimés et servis aux responsables des fédérations.

Il apparaît alors facile pour ces dernières d'organiser dans leur département une ou plusieurs écoles fédérales.

En effet, il faut souligner qu'il n'est pas nécessaire d'être soi-même un grand orateur pour enseigner les règles de l'éloquence politique. Mais les avocats, les professeurs et instituteurs, les élus, les orateurs des fédérations semblent désignés comme animateurs de ces écoles fédérales dont ils auront déjà tout prêt et les principes d'organisations et les cours.

On constate que plusieurs milliers de communes rurales n'ont pas reçu depuis la libération la visite de propagandistes du parti, qu'un grand nombre d'hommes mais surtout de femmes et de jeunes ne connaissent qua peu de choses de notre programme, de notre action et de nos réalisations. Il faut d'urgence, par des efforts rationnels et coordonnés, nous appliquer à corriger cet état d'infériorité par rapport aux autres partis.

Les écoles d'orateurs sont un premier moyen. Elles permettront par la suite aussi bien l'organisation de nombreuses petites réunions que celle plus importante des tournées de masse.

III

FONCTIONNEMENT

L'Ecole nationale d'orateurs, sous la direction d'Henri Barré, conseiller de la République, s'ouvrira à Paris, en accord avec les fédérations de la Seine et de la Seine-et-Oise.

Les cours commenceront le mercredi 12 mars, à 18 h. 30, 9, rue Victor-Massé, deuxième étage.

Ils auront lieu tous les mercredis, de 18 h. 30 à 20 h. 30, du 12 mars au 9 juillet inclus.

Chaque cours sera fait par un professeur sous la direction effective du directeur de l'E.N.O. et en présence d'un leader du parti.

Mais à chaque cours plusieurs professeurs seront présents pour les débats et observations.

∴

PREMIERE LEÇON

12 mars 1947. — *Séance d'ouverture.*

Sous la présidence de Léon Blum, assisté de André Philip, Guy Mollet, Yves Dechézelles. — Notions générales, conseils pratiques. Définition de l'orateur. Bibliographie.

DEUXIEME LEÇON

19 mars. — *Le Plan.*

La conception du discours, l'ordre des idées, l'introduction, la conclusion,

par Betty BRUNSCHWIG

TROISIEME LEÇON

26 mars. — *Le Plan* (suite).

Le schéma de discours et les notes : leur utilisation,

par Claude WILLARD

QUATRIEME LEÇON

2 avril. — *La Documentation.*

Recherche de la documentation,

par C. KIEFFE

CINQUIEME LEÇON

9 avril. — *La Documentation* (suite).

L'utilisation,

par Marcel LIVIAN

SIXIEME LEÇON

16 avril. — *La Documentation* (fin).

La documentation du parti. — B.D.I. — Presse. — Archives.

par Clair-Gérard LACARDE

SEPTIEME LEÇON

23 avril. — *La Contradiction.*

Comment on porte la contradiction : les arguments,

par Alice CARBANNE

HUITIEME LEÇON

30 avril. — *La Contradiction* (suite).

Comment on réplique,

par Gérard ROSENTHAL

NEUVIEME LEÇON

7 mai. — *La Spécialisation.*

Questions de politique générale, de doctrine, d'économie, problèmes ouvriers et paysans,

par Roger CLAIR

DIXIEME LEÇON

14 mai. — *Les Publics.*

Organisation pratique des réunions, unité et équilibre,

par André FERRAT

ONZIEME LEÇON

21 mai. — *La Plastique oratoire.*

Style, vocabulaire, métaphores, voix, intonation, geste, le trac.

par Mireille OSMIN

DOUZIEME LEÇON

28 mai. — *Qualités et défauts.*

Exploitation et correction,

par Jean ROUS

TREIZIEME LEÇON

4 juin. — *Les Genres.*

Le discours, l'exposé, la causerie, la conférence,

par Jacques CAMBIER

QUATORZIEME LEÇON

11 juin. — *Lexique de l'orateur.*

Définition des termes, doctrinaux, juridiques, politiques. Les citations,

par C. KIEFFE

QUINZIEME LEÇON

18 juin. — *Séance finale.*

Concours des meilleurs orateurs.

L'efficacité et le succès de l'Ecole nationale d'orateurs dépendra du nombre des élèves et auditeurs inscrits, de leur assiduité, et de l'attrait des cours.

Le secrétariat général attache une grande importance à sa réalisation, et à la création sur son modèle d'Ecoles fédérales d'orateurs.

Il recevra avec satisfaction les suggestions et les observations des secrétaires fédéraux et des camarades intéressés.

Pour les fédérations de la Seine et de la Seine-et-Oise, les inscriptions devront être adressées à Clair-Gérard Lagarde, secrétaire de l'Ecole, 9, rue Victor-Massé, Paris-9e, avant le 12 mars 1947.

Les retardataires pourront se faire inscrire à la séance d'ouverture.

L'inscription au cours donnera lieu au versement d'un droit de 100 francs. Les cours imprimés seront servis gratuitement aux élèves.

Le secrétaire général adjoint :

Abonnements au B. I.

Aux Camarades Secrétaires de Sections

Camarades, tous, sans exception, vous devez recevoir régulièrement, le « Bulletin intérieur » et « Arguments et Ripostes » ; ceux d'entre vous qui ne le recevraient pas, doivent le signaler soit à leur secrétaire fédéral, soit au parti, 12, cité Malesherbes, Paris (Service du fichier).

Cette documentation, *strictement intérieure*, destinée à armer nos camarades pour la propagande et la défense de l'idéal socialiste, est adressée nominalement aux secrétaires de sections, mais, elle est destinée aux sections elle-mêmes ; c'est pourquoi, nous demandons à ceux des secrétaires, à qui aurait échappé la nécessité de lire en réunion de section, ou de faire lire au plus grand nombre de militants, nos publications, de le faire désormais, dès leur réception.

La très large diffusion aura pour effet de permettre à chacun de se documenter sur la vie du parti, ainsi que d'obtenir des arguments qui lui permettront de combattre le mensonge et, très souvent de passer lui-même à l'attaque.

Lorsque tous nos militants connaîtront notre documentation périodique et surtout *son prix modique*, nul doute que très nombreux seront ceux qui désireront prendre un abonnement payant.

Il serait bon très certainement, que chaque section d'ores et déjà prenne, en plus de l'abonnement gratuit auquel lui donne droit les statuts du Parti, un abonnement payant, pour enrichir la bibliothèque de la section, tout en permettant une plus large diffusion parmi les membres de la section.

LA REVUE DE LA FEMME SOCIALISTE

éditée par le Groupe des Femmes Elues

sous la direction d'Agnès MASSON

Secrétaire Nationale des Femmes élues

—— Municipales et Cantonales ——

Articles originaux — La Vie Municipale

Problèmes sociaux — La femme et l'enfant

— Variétés — — Chroniques —

☆

Publication mensuelle : 15 fr. le numéro

Abonnement 6 mois : 85 fr. — 1 an : 165 fr.

C. C, Paris 5747-78

LE

CONSEIL NATIONAL

SE TIENDRA LES

19 et 20 Mars 1947

au Palais de la Mutualité

Rue Saint-Victor PARIS

Cercle Jean-Jaurès

LIBRAIRIE DU PARTI SOCIALISTE

6, Boulevard Poissonnière, PARIS (9e)
C. C. P. Varay 4520-18

LES EDITIONS DE LA LIBERTE

PAGES SOCIALISTES

Léon BLUM. — **Pour être socialiste**	7 fr.
Léon BLUM. — **Jaurès**	12 fr.
Léon BLUM. — **La méthode socialiste**	7 fr.
Jean JAURES. — **Discours à la jeunesse**	6 fr.
J. GUESDE et Jean JAURES. — **Les deux méthodes**	13 fr.
Vincent AURIOL. — **Souvenirs sur Jean Jaurès**	7 fr.
PLEKANHOFF. — **La conception matérialiste de l'Histoire**	12 fr.
Paul LAFARGUE. — **Le droit à la paresse**	15 fr.

PROBLÈMES D'AUJOURD'HUI

Léon BLUM. — **Les devoirs et les tâches du socialisme**	5 fr.
Léon BLUM. — **Le problème de l'unité**	10 fr.
Daniel MAYER. — **Sur les ondes**	18 fr.
Daniel MAYER. — **Les conditions de l'unité**	10 fr.
TANGUY-PRIGENT. — **Démocratie à la terre**	7 fr.
TANGUY-PRIGENT. — **La rénovation paysanne**	12 fr.
Robert VERDIER. — **Ecole laïque et liberté**	7 fr.
A. TIXIER. — **Un programme de réforme pour l'Algérie**	15fr.
Jules MOCH. — **Guerre aux trusts**	20 fr.
André PHILIPP. — **Arrêter l'inflation, organiser la production**	14 fr.
Alex ROUBERT. — **Le crédit au service de la nation.**	10 fr.
Qu'est-ce que les nationalisations ?	12 fr.
S. METIVIER. — **Le Statut du Fermage et du Métayage.**	20 fr.
Programme d'action du Parti Socialiste 1945	18 fr.
Les Socialistes animateurs de la Constituante	25 fr.
E. FOURNOUT. — **Sport et Socialisme**	10 fr.
L'action socialiste au sein de la seconde Constituante	25 fr.
TANGUY-PRIGENT. — **Terre aux Paysans**	5 fr.
André PHILIP et Albert GAZIER. — **Politique economique et financière**	15 fr.

DOCUMENTS SOCIALISTES

Jules GUESDE. — **Le socialisme**	18 fr.
Jules GUESDE. — **Le collectivisme**	25 fr.
Jules MOCH. — **Le parti socialiste au peuple de France**	25 fr.
Karl MARX et ENGELS. — **Le manifeste communiste**	12 fr.
Le parti socialiste et l'unité française	5 fr.
Léon Blum devant la Cour de Riom	35 fr.
Rosa LUXEMBOURG. — **La Révolution russe**	20 fr.

SCIENCE ET SAVANTS

Albert RANC. — **Jean Perrin**	18 fr.
Fernand LOT. — **Charles Nicolle**	45 fr.

HORS SERIE

Henri NOGUERES. — **La République accuse (Vérités sur le procès de Riom)**	12 fr.
WEILL-RAYNAL. — **Pour connaître le socialisme**	5 fr.
H.-G. WELLS. — **Conte misere des souliers**	10 fr.
G. et H. BOURGIN. — **Les democraties contre le fascisme** (histoire de la deuxieme guerre mondiale)	140 fr.
Les chants de la liberté (16 chants révolutionnaires illustrés en couleurs, 1789-1944)	40 fr.
Vive la liberté ! (contes illustrés pour enfants)	25 fr.
Plume, Ficelle et Cie, album cartonné en couleurs (pour enfants)	100 fr.
La France et le Monde	35 fr.

EN PREPARATION

A. RANC. — **Henri Becquerel et la découverte de la radio-activité.**
G. BOURGIN. — **La Commune.**
Karl MARX. — **Le 18 Brumaire.**
STENDHAL. — **Le rouge et le noir.**
DIDEROT. — **La religieuse.**

OUVRAGES D'EDITIONS DIVERSES

Daniel GUERIN. — **Fascisme et Grand Capital**	180 fr.
H. BERNADAC. — **Si tu veux la Paix**	165 fr.
Huit cours de l'Ecole du Propagandiste	60 fr.
Leon BLUM. — **A l'échelle humaine**	30 fr.
Léon BLUM. — **L'Histoire jugera**	150 fr.
Vincent AURIOL. — **Hier... Demain (2 vol.).**	190 fr.
Jean TEXCIER. — **Ecrit dans la nuit**	55 fr.
JACOMET. — **L'armement de la France (1936-1939)**	350 fr.
« Le Populaire » clandestin	60 fr.
L. NOGUERES. — **Un défi à la Résistance**	20 fr.
R. GERNEZ. — **Les responsables de la défaite**	20 fr.
H. JORDI. — **L'idée socialiste**	20 fr.
P. DUPRADON. — **Le P. S. dans la Résistance**	12 fr.
A. PHILIP. — **Les réformes de structure**	12 fr.
P. LOUIS. — **L'histoire du socialisme**	150 fr.
Ch. ALLIGIER. — **Socialisme, Bolchevisme et France**	90 fr.
Hugo JORDI. — **La Prise du Pouvoir**	95 fr.

ARTICLES EN VENTE A LA LIBRAIRIE

PHOTOGRAPHIES : J. Jaurès, J. Guesde, E. Vaillant, L. Blum, J. Lebas, Viénot, etc.	
18×24, au prix de	30 fr.
24×30, au prix de	40 fr.
30×40, au prix de	60 fr.
40×50, au prix de	75 fr.
CARTES POSTALES : J. Jaurès, J. Guesde, E. Vaillant, L. Blum, L. Lagrange, Brossolette, au prix de	6 fr.
AFFICHES PASSE-PARTOUT : 60×80, au prix de	10 fr.
80×120, au prix de	15 fr.
INSIGNES : Officiel du Parti, au prix de	9 fr.
» » (émail)	15 fr.
Jeunesse du Parti, aux prix de	8 fr.
le mille	750 fr.
INSIGNES TROIS FLECHES : En papier métallisé, le mille	750 fr.
EGLANTINES : En papier métallisé, le mille	750 fr.
SUR COMMANDE : drapeaux timbres en caoutchouc, convocations individuelles, papier à lettres, enveloppes, bustes de J. Jaurès et de J. Guesde, en bronze et en terre cuite.	

◆ ◆

Envoi franco domicile de toute commande à partir de 50 fr.
Demander les conditions spéciales par quantité pour les section du Parti et des Jeunesses, et les organisations ouvrières et culturelles.

IMPRIMERIE PARISIENNE DE L'AGENCE DE PRESSE DE LA LIBERTE
27, Rue de la Michodière, 27 — PARIS 2e
Le Gérant : Guy MOLLET